



Succession de mon père trois héritières et une histoire familiale

Par **corinne mathy**, le **11/12/2008** à **12:45**

Merci Chaber d'avoir répondu à ma première question; je suis divorcée depuis un an et mes deux soeurs mariées à un avocat et un assureur, je me sens très démunie bien qu'ayant fait deux années de droit," l'affect prenant le dessus" et l'histoire familiale très compliquéernJ'essaie de joindre en vain le notaire de Cannes pour savoir si je peux donner procuration à l'une de mes 2 soeurs (en qui j'ai confiance!) et comment rédiger celle-ci; la signature de l'acte de notoriété devant se faire demain à Cannes.rnMerci.